

# FEUILLE OFFICIELLE

DES

## ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

## PRIX DES ANNONCES:

payable d'avance.

UNE A SIX LIGNES. . . . . 3 fr.  
CHAQUE LIGNE AU-DESSUS. . . . . 0 fr. 40 cent.  
Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.  
Les annonces doivent être remises, au plus tard, le mardi soir à deux heures.

## CALENDRIER

Jeudi 9. S <sup>e</sup> Léocadie.	
V. 10. S <sup>e</sup> Valère. P.Q.	L. 13. S <sup>e</sup> Luce.
S. 11. S. Danie.	M. 14. S. Arsène
D. 12. S. Maxence.	M. 15. S <sup>e</sup> Albine.

## PRIX DE L'ABONNEMENT:

payable d'avance.

UN AN. . . . .	15 fr.
SIX MOIS. . . . .	8
TROIS MOIS. . . . .	4
UN NUMÉRO. . . . .	0 fr. 50 cent.

Pour les abonnements et les annonces, s'adresser au Chef de l'Imprimerie du Gouvernement.

## PARTIE OFFICIELLE

## INSCRIPTION MARITIME.

## AVIS DE SAUVETAGE.

Une embarcation non pontée, trouvée en pleine mer, a été conduite au port de Saint-Pierre.

Elle a les dimensions suivantes :

Longueur de tête en tête. . . . . 6<sup>m</sup> 80 c.  
Largeur au maître bau. . . . . 1 60  
Creux au milieu. . . . . 0 60

Elle a 5 bâches ; elle est peinte en blanc à l'extérieur, avec un bordage noir, à l'intérieur en jaune et le fond en noir.

Elle est marquée. — *Kate-Cleather, Liverpool. — Richard Johnson.*

## AVIS.

Le 30 novembre 1869, à 7 heures 1/2 du matin, dans le Barachois de Saint-Pierre, le canot de la goëlette *Espiègle*, capitaine Gauthier, a été enlevé du bord par l'équipage d'une goëlette anglaise qu'on suppose être le *The Brothers*. Ce canot a trois bâches, il est peint à l'extérieur en jaune avec un bordage bleu, et à l'intérieur en jaune ; il avait à bord, au moment de son enlèvement, deux petits avirons.

## FEUILLETON SCIENTIFIQUE

Physique terrestre. — Les pays électriques. — Souvenirs de l'Amérique centrale. — Dans la Cordillère. — Manifestations fantastiques. — A New-York. — L'électricité en ville. — Éclairs de salon. — Incroyables de la trop grande sécheresse. — Les étincelles en famille. — Où les cheveux se dressent sur la tête — Visages de feu. — Les hommes phosphorescents. — Les taquineries de l'électricité atmosphérique. — En Afrique. — Machine électrique naturelle. — Les autruches lumineuses. — En Europe. — L'électricité dans les Alpes. — Sifflement de la neige. — Le chant des bâtons et le bourdonnement des roches. — Concert électrique. — Cimes lumineuses. — Forêt phosphorescente. — Effets magiques. — Les éclairs des prairies. — Les lacs de feu.

Nous ne connaissons guère, sous nos climats, les manifestations de l'électricité atmosphérique que par ses effets les plus ordinaires : les détonations du tonnerre, les éclairs, les coups de foudre, les aurores. L'électricité atmosphérique trahit assez souvent sa présence par des phénomènes moins grandioses assurément, mais peut-être plus singuliers encore.

Il semble qu'elle ait des préférences marquées pour certaines régions, qu'elle se révèle de préférence dans certaines contrées où

## PARTIE NON OFFICIELLE

On lit dans le *Commerce Breton*, numéro du 13 novembre :

On nous communique la pétition suivante qui se couvre de signatures dans nos communes du littoral.  
A Son Excellence l'amiral Rigault de Genouilly, ministre de la marine et des Colonies.

## EXCELLENCE,

Les pêcheurs, armateurs de pirogues et waris, faisant la pêche aux îles Saint-Pierre et Miquelon, ont l'honneur de s'adresser à votre justice pour obtenir que la prime accordée par l'État aux marins faisant la pêche de Terre-Neuve leur soit accordée, comme elle l'est aux armateurs, qui opèrent à la côte Ouest, à la côte Est et sur le Banc.

Les motifs qu'ils peuvent produire à l'appui de leur supplique sont identiques à ceux que font voloient les autres armateurs et pêcheurs ; ils peuvent même invoquer les conditions spéciales de leur navigation et de leur pêche comme propres à former un plus grand nombre de marins.

En effet, les marins pêcheurs qui arment et opèrent à Saint-Pierre ne procèdent à la pêche qu'en bateaux, waris ou pirogues ; ce qui forme de très-bons marins, ou au moins d'excellents bateliers très-propres au service de la mer, soit à bord des vaisseaux à voiles, soit surtout à bord des bâtiments à vapeur où le service des marins se réduit le plus souvent à la conduite des embarcations. L'illus-

elle régne presque en souveraine ; en un mot tout porte à admettre qu'il existe des pays plus électriques les uns que les autres.

La tension électrique acquiert, en effet, des proportions considérables sur certains plateaux et surtout dans les montagnes, et donne lieu à des phénomènes que l'on observe rarement dans les pays de plaine.

En 1859, nous gravissions la Cordillère de l'Amérique centrale, dans l'État de Nicaragua, par un temps extrêmement orageux. Des éclairs illuminait les crêtes de la montagne, et le ciel s'assombrissait sans cesse du côté du Pacifique.

Nous nous trouvions à environ 2,000 mètres d'altitude, lorsqu'un vent violent remplaça brusquement l'alisé du nord-est. Les éclairs brillèrent bientôt sans interruption, couvrant de feux les rochers sur une immense étendue. Les coups de tonnerre se succédaient avec un fracas épouvantable.

On se ferait difficilement l'idée d'un pareil spectacle quand on n'a pas assisté à un orage tropical. L'observateur est en quelque sorte couvert de feu, entouré par l'électricité, assourdi par le bruit, étourdi par les grêlons. Les éclairs incendient l'espace. La foudre

tre amiral Duperré disait après le combat du grand port : « Si j'ai vaincu l'ennemi, je le « dois aux trois cents hommes de Cancale et « des environs, qui sont les premiers bateliers « du monde. »

Nous avons dit que la pêche de Saint-Pierre, en waris et pirogues est celle qui forme le plus de marins, en effet, tandis que la pêche à la côte de Terre-Neuve emploie tout à la fois des pêcheurs et des hommes désignés sous le nom de graviers pour sécher les morues, les pêcheurs armateurs de Saint-Pierre sont constamment à la mer en waris ou en pirogues et deviennent vite marins. Chaque pirogue est armée ordinairement de trois personnes, un homme fait et deux jeunes gens dont quelquefois un mousse. Le waris est armé d'un homme fait et d'un jeune homme. Ainsi la proportion des hommes nouveaux appelés dans la marine par cette nature d'opération est tantôt de la moitié, tantôt des deux tiers. Au bout de trois campagnes, ces hommes entrent dans l'inscription maritime.

Quand à la pêche au Banc, c'est une opération tellement pénible et difficile qu'on ne peut y employer que des marins consommés, aussi cette pêche forme-t-elle peu de nouveaux marins si la loi n'imposait aux armateurs qui n'ont besoin, pour chaque navire, que de 20 ou 22 hommes, un minimum de 30 hommes. Ceci les conduit à employer à terre pour le service des sécheries et autres travaux, le complément de 8 à 10 hommes dont ils n'ont pas besoin sur le banc. Mais ce genre de travail qui finit pas enrichir l'inscription mari-

éclate à la fois sur les hautes cimes et dans les forêts qui couvrent les basses altitudes de leur végétation luxuriante ; elle raye le ciel de traits de feu s'entrecroisant dans tous les sens, comme les bombes et les fusées d'un bouquet d'artifice. C'est effrayant et splendide à voir tout à la fois !

Quand on est au niveau de l'orage, le plus prudent est de redescendre. C'est ce que nous fîmes, aveuglés par les éclairs et la grêle. Vers 1,900 mètres, l'orage parut se calmer un peu ; et le grésil et un brouillard épais succédèrent au vent et à la grêle. Nous étions à l'abri sous l'anfractuosité d'une roche depuis quelques instants, lorsque s'éleva tout à coup au-dessus de nous un bruit singulier, à peu près indéfinissable, comme le bruit de pierres qui s'entrechoquaient dans l'espace. Les chocs semblaient si bien se rapprocher de notre retraite, que l'on pouvait se demander si une avalanche d'une nature particulière n'allait pas passer sur nous, entraînant hommes et rochers dans les profondeurs qui s'ouvraient à nos pieds. Le bruit croissait toujours en intensité et devenait inquiétant ; le brouillard ne permettait pas de distinguer devant soi à dix mètres de hauteur. Les détonations du



time ne fait sûrement pas de meilleurs matelots que la pêche en waris et pirogues.

Les pétitionnaires sont, il est vrai, des petits armateurs, ils ont de faibles ressources pécuniaires; mais ils parviennent cependant à utiliser leur travail personnel, de manière à féconder pour eux et leur famille leurs très-petits capitaux.

Cette faiblesse de ressources, cette difficulté vaincue par eux d'unir le capital au travail, n'est point, ils le savent, un motif d'éloignement ou de refus pour le gouvernement de l'Empereur. Les petits méritent protection comme les grands, surtout quand ils mettent au service de l'Etat leur propre vie après avoir exposé leur modeste patrimoine.

Les pêcheurs soussignés supplient donc Votre Excellence, dont ils connaissent les sympathies pour les hommes de mer, de les comprendre dans la prochaine législation au nombre des marins ayant droit aux primes d'encouragement accordées aux grandes pêches.

Nous sommes, avec respect,  
De Votre EXCELLENCE,  
Les très-humbles serviteurs,

On dit que M. Riche ne serait pas étranger à cet acte de justice qui intéresse à un si haut point notre pays.

On dit aussi que c'est bien à lui que nous devons l'entrée en franchise du hareng péché sur toutes nos côtes de Terre-Neuve, apporté à rendre de si grands services à notre pays, non seulement à la population maritime, mais encore à la classe ouvrière, qui dès aujourd'hui peut se procurer ce poisson à bon marché.

Pour en donner une idée, un navire a pris, cette dernière campagne, dans un seul coup de seine 450 barils hareng, soit 225 barriques.

Les droits élevés qu'on prélevait jadis sur le hareng étaient une véritable prohibition.

(*Le Commerce Breton.*)

On écrit de Constantinople, le 22 octobre :

L'Impératrice a quitté hier cette ville pour continuer le voyage qu'Elle accomplit en Orient, et qui, commencé en Grèce, doit s'achever en Egypte. Nous connaissons ici l'accueil sympathique que Sa Majesté a rencontré à Athènes. On peut pressentir celui qui l'attend dans l'Isthme de Suez; mais nulle part sa présence n'aura produit une impression plus profonde et plus durable qu'à Constantinople.

tonnerre éclatait toujours, mais plus sourdes et plus lointaines.

Un de nos compagnons poussa soudain un cri de douleur. Ses cheveux se dressaient sur sa tête, son visage était comme phosphorescent, et des aigrettes de feu sortaient des boutons de cuivre de sa veste. « Je brûle ! » fit-il; des étincelles jaillirent quand on voulut s'approcher de lui. Il ressentait des piqûres répétées et très-vives dans le dos. La douleur était cuisante. Il changea brusquement de place, et les phénomènes cessèrent; mais nous les éprouvâmes tous ensuite à un degré moindre. Nos instruments, baromètres métalliques, boussoles, théodolites, lançaient des étincelles quand on voulait les prendre.

La sinistre rumeur durait toujours, quand un éclat de tonnerre partit sur nos têtes; tout retomba immédiatement dans le silence, et ces singuliers effets ne se manifestèrent plus.

C'est la seule fois que j'ai eu l'occasion de les observer pendant mon séjour dans la Corse.

Nous ne connaissons pas alors sous cette forme les effets de l'électricité atmosphérique; mais le cas, pour être extraordinaire, n'est pas isolé, et on retrouve plusieurs exemples

Le télégraphe a déjà répandu dans toute l'Europe les détails de la réception faite à Sa Majesté; mais les descriptions même les plus complètes ne peuvent donner une juste idée du mouvement et de l'animation des esprits durant son séjour parmi nous. Jamais émotion ne fut plus sincère et plus vive que celle de toutes les classes de la population musulmane ou chrétienne en voyant l'Impératrice des Français au milieu d'elles.

Sa Majesté avait fixé son arrivée au 13 octobre. L'Aigle traversait les Dardanelles à deux heures de la nuit et continuait sa route à toute vapeur. Dès le matin, une flottille de bâtiments appartenant, soit à l'amirauté ottomane, soit à des compagnies de navigation ou à des particuliers, quittait la Corne d'Or pour se porter à la rencontre du yacht impérial. De chaque côté du Bosphore, depuis la pointe du Sérial jusqu'à Beylerbey, tous les endroits d'où l'on pouvait apercevoir la mer étaient couverts d'une foule immense.

Lorsque l'Aigle fut à la hauteur de Scutari, les salves d'artillerie commencèrent; le feu de trente batteries annonça que l'Impératrice approchait. Le yacht impérial mouilla devant le palais de Beylerbey à deux heures de l'après-midi. Une embarcation surmontée d'un dais de velours rouge brodé d'or se détacha au même instant du quai du palais: le Sultan venait à bord de l'Aigle pour recevoir Sa Majesté Impériale, et après lui avoir souhaité la bienvenue, la conduisait à Beylerbey. Cette résidence avait été décorée avec une grande magnificence, et le Sultan ne pouvait offrir à l'Impératrice une hospitalité plus digne d'Elle.

En entrant dans le palais, Sa Majesté complimenta le Sultan sur la belle tenue des troupes qui en occupaient les abords. Puis les présentations eurent lieu, et l'Impératrice trouva pour chacun des paroles pleines de grâce et d'affabilité. Abdul Azis quitta ensuite Beylerbey, et le drapeau français fut immédiatement arraché sur le faite de l'édifice.

A quatre heures et demie, l'Impératrice arrivait au palais de Dolma Batché pour visiter la sultane Valide. Le Sultan attendait Sa Majesté sur l'escalier d'honneur. Il offrit la main à l'Impératrice, et la conduisit dans la salle de réception. Sa Majesté, accompagnée du Sultan et d'une seule dame d'honneur, traversa la salle du Trône et se rendit dans le harem où se trouvait la sultane Valide. Après cette visite, leurs Majestés passèrent dans la salle à manger où les attendait un dîner auquel assistèrent le grand vizir, les principaux ministres, l'ambassadeur de France et plusieurs personnes de la suite de l'Impératrice. Le soir, Sa Majesté rentrait au palais de Rey-

lerbey, entre une double file d'embarcations qui éclairaient de feux de toutes couleurs la marche du caïque.

Le lendemain, la sultane Valide rendit visite à l'Impératrice. Dans la journée, Sa Majesté parcourut le vieux sérial, les mosquées et divers autres édifices publics.

Le vendredi 16, eut lieu la réception du corps diplomatique, dont tous les membres furent présentés à Sa Majesté par l'ambassadeur de France. L'Impératrice se rendit ensuite au palais de Dolma Batché, d'où elle assista au passage de Sultan allant à la mosquée. Une foule innombrable, avide de contempler les traits de l'Impératrice, avait envahi les alentours du palais.

La plus grande partie de la journée du samedi fut consacrée à la revue des troupes formant un corps de 22,000 hommes. Une élégante et vaste tribune, de plus de cent mètres de longueur sur vingt-cinq de profondeur, tapissée sur toute son étendue de velours, de soie et de drap au couleurs françaises, avait été édifiée pour cette fête militaire, que l'éclat d'une belle journée rentrait plus magnifique encore. Le Sultan saisit gracieusement l'occasion de faire un acte de courtoisie. Un sujet français, M. Mercier, colonel de cavalerie, qui rend à l'armée ottomane d'excellents services depuis vingt années, passait devant leurs Majestés à la tête de son régiment. A ce moment Abdul Azis se penchait vers l'Impératrice, lui annonçait que M. Mercier venait d'être promu au grade de général de brigade. A la suite de cette revue, Sa Majesté fit une excursion sur le Bosphore, du côté de la mer Noire. Le dîner eut lieu au kiosque de Beicos, sur la côte d'Asie. La soirée avait été dégagée pour l'illumination du Bosphore. Aucun point du monde ne saurait prêter à ces merveilleux effets, rehaussés encore par la beauté de la nuit et le calme de la mer. Les palais des deux rives, les kiosques, les édifices publics, trente-trois bâtiments de la marine ottomane resplendissaient de feux. Tout semblait embrasé depuis l'arsenal jusqu'à Thérapia.

Dans la matinée du dimanche 17, Sa Majesté se rendit à l'église patriarcale arménienne pour y entendre la messe. A onze heures et demie, son cortège arrivait devant un arc de triomphe dressé dans la rue de Pétra. Sa Majesté s'y arrêta un instant pour y recevoir une adresse que lui remit Saleh Bey, président de la municipalité du 6<sup>e</sup> cercle. Sa Majesté remercia avec une bienveillance dont la municipalité se montra vivement reconnaissante et entra ensuite dans l'église, décorée avec beaucoup de goût pour cette solennité. L'Impératrice prit place sur un trône placé à la droite

analogues dans les relations des voyageurs.

M. Craveri, savant physicien de Mexico, avait assisté bien avant nous à un spectacle semblable. En 1865, également surpris dans la montagne par un orage, il constata le même bruissement sourd qu'nos amis avaient tous étonnés, et ses guides et lui éprouvèrent aux doigts, aux oreilles, aux nez, des sensations électriques désagréables, picotements et même piqûres. Les longs cheveux des Indiens se tenaient raides et hérissés, en donnant à la tête de ces hommes une grosseur fantastique qui ne contribuait pas peu à les effrayer les uns les autres.

M. Fournet, dont la science déplore la perte récente, avait recueilli un certain nombre de faits encore plus étonnans que ceux dont nous venons de parler; la plupart se rapportent au continent américain, pays qui paraît être électrique par excellence.

Ainsi, en hiver surtout, il règne dans l'Amérique du Nord une sécheresse exceptionnelle, et les phénomènes électriques y acquièrent une intensité remarquable.

Les cheveux sont presque toujours naturellement électrisés, surtout lorsqu'ils ont été peignés avec un peigne un peu fin.

On les voit alors se soulever et se tenir droit. Plus on les peigne pour vaincre les plus récalcitrants, et plus ils se dressent; ils se dirigent vers les doigts, et on ne peut les obliger à rester en place qu'en les mouillant à plusieurs reprises.

Les Américains trouvent l'électricité très-génante. Les vêtements de laine, les pantalons subissent son action et attirent les draps et les poussières qui flottent dans l'air. Vous avez beau brosser et rebrosser, c'est sans cesse à recommencer. Le bas des robes est littéralement blanc de poussière; il n'y a d'autre moyen de mettre l'électricité à la raison qu'à passer sur l'étoffe une éponge mouillée.

Pendant la nuit, les tapis des salons chauffés font entendre de petits craquements. Si vous arpentez le salon à grands pas, le tapis brille et des lueurs courrent sous vos pieds. Courrez-vous un peu trop fort en repasant plusieurs fois par le même endroit, aussitôt s'élance jusqu'à vous une étincelle de plusieurs centimètres de longueur. Tant pis pour l'imprudent! C'est un coup de foudre en miniature, et la peau ressent une cuisson très-vive qui n'a rien d'agréable.

Veut-on ouvrir une porte et approche-t-on

de l'autel, et Mgr Hassoun, patriarche des Arméniens unis, l'un des prélates les plus vénérés de l'Orient, lut un discours où il exprimait en termes élevés les sentiments de toute la communauté arménienne catholique. Après la messe, Sa Majesté se rendit à pied au palais de l'ambassade de France à Pétra. Elle y reçut le haut clergé et les Français résidant à Constantinople, présentés par M. Bourée. Le premier député du commerce prononça, au nom de la colonie, un discours auquel Sa Majesté répondit avec une émotion qui se communiqua à tous les assistants. L'Impératrice reçut également les chefs des couvents, les dames de Sion et les sœurs de la charité. Sa Majesté, suivie de tout le cortège militaire qui accompagne ordinairement le Sultan lorsqu'il va prier à la Mosquée les jours de grands anniversaires, remonta en voiture et alla se rembarquer à Tophane. Le soir, le Sultan offrait à l'Impératrice un grand dîner auquel assistaient les chefs de missions accréditées à Constantinople.

Sur les instances du Sultan, l'Impératrice avait consenti à retarder de vingt-quatre heures le moment qu'elle avait fixé pour son départ et le lundi 18 Leurs Majestés visiterent la magnifique résidence d'Alemdagh.

C'est dans la matinée d'hier 19 que l'Impératrice a quitté le palais de Beylerbey pour se rembarquer à bord de l'Aigle. Les mêmes honneurs qui l'avaient accueillie à son arrivée l'ont suivie à son départ; les mêmes manifestations l'ont entourée.

Le Sultan, venu pour prendre congé d'Elle, ne s'est retiré qu'après avoir renouvelé à Sa Majesté les témoignages de la plus délicate courtoisie. Puis le yacht s'est ébranlé doucement au bruit de l'artillerie de la flotte et des batteries de terre, tandis que les foules accourues de tous les points de la ville faisaient éclater une dernière fois les sentiments d'une respectueuse sympathie.

Le passage de l'Impératrice des Français dans la capitale de l'empire ottoman laisse ici des souvenirs dont seuls peuvent se rendre compte ceux-là qui ont vu de près les populations pendant la durée de son séjour. Cet événement si nouveau dans les fastes de l'islamisme n'a pas moins frappé les imaginations que le voyage du Sultan en Europe, et ne peut manquer d'exercer également une influence favorable au progrès des idées et de la civilisation en Turquie.

(Journal offic.)

**POÉSIE.** — Il est incontestable que les beaux vers sont bienvenus en toute saison, et qu'il

la main du bouton, une étincelle jaillit et vous pique cruellement. Les enfants, effrayés par ces feux d'artifices gênants, s'enfuient le plus souvent en criant et pleurant. Le bout d'une pince, un chandelier, en un mot tous les objets métalliques deviennent de petits pistolets électriques.

Ces tours de l'électricité finissent par présenter des inconvénients. Deux amis par exemple, qui se donnent la main, reçoivent un choc électrique.

Deux personnes qui se touchent ressentent une commotion. Il n'est pas toujours prudent de s'embrasser. Des lèvres jaillissent des étincelles, et le baiser pique. Du bout du nez sort un éclair en miniature.

Les gamins s'amusent aussi à se mitrailler avec l'électricité. On a vu quelquefois très bien allumer un bec de gaz avec le bout du doigt.

Ces phénomènes, absolument inconnus chez nous, n'excitent plus aucune surprise en Amérique. Volney, dès la fin du dernier siècle, attirait l'attention sur eux et les expliquait par l'extrême sécheresse du climat américain. L'Amérique est sans contredit bien plus électrique que l'Europe.

HENRI DE PARVILLE.

(La suite au prochain n°.)

ne saurait être question d'opportunité quand il s'agit d'une œuvre qui porte en elle son charme et sa raison d'être.

Qui pourrait nier cependant que certaines circonstances, soit de temps, soit de lieu, prêtent un attrait particulier, indéfinissable à nos lectures, — même habituelles? Nous plairions sincèrement celui qui n'aurait jamais senti s'établir en lui ce rapport sympathique entre la nature visible et les impressions qui y répondent du fond du cœur.

Assurément ceci ne s'applique à aucun de nos lecteurs, et nous pensons que tous ils nous sauront gré de leur offrir aujourd'hui des vers charmants, dûs à une plume exercée, qui a obtenu dans ces colonnes mêmes, aussi bien que sur une scène plus étendue, des succès auxquels nous avons été heureux d'applaudir.

A MADAME X.....

Puisque la poésie a le don de vous plaire  
Et que, reine puissante au temps de l'âge d'or,  
Cette fille des cieux errante sur la terre  
Cherche à cacher hélas! sa honte et sa misère,  
Parmi les cœurs aimants qu'elle séduit encor;

Je vais, la suppliant de m'être favorable,  
Sur sa lyre céleste aventurer mes doigts.  
Si l'instrument divin pour moi peu maniable  
Sonne faux, ah! veuillez vous montrer charitable  
Et me le pardonner, au moins pour cette fois.

Mais quel sujet choisir? dans ce pays sauvage  
Où chercher, où pu ser ses inspirations?  
Chanterai-je les bois, leur verdoyant ombrage;  
Des oiseaux gazouillants le joyeux babillage,  
Le ruisseau qui murmure au creux des frais vallons?

Les bois, dans ce pays, presque microscopiques,  
Ne sont qu'un souvenir à peu près fabuleux,  
Et leurs rameaux rampants, leurs tailles rachitiques,  
Rappellent vaguement ces êtres familiques  
Qui vivent du grand air, dont l'estomac est creux!

Les ruisseaux dépourvus de ces ombres mystères  
Qui charment les regards sous des cieux plus cléments,  
Roulent péniblement parmi de froides pierres  
Et viennent se souiller sur ces noirâtres terres  
Que l'on appelle tourbe et qui pressent leurs flancs!

Quand aux rares oiseaux qui, s'armant de courage,  
Osent pendant l'été s'journer sur nos monts,  
Ils n'ont ni chants joyeux, ni s'duisant plumage,  
Des habitants de l'air radieux apanage  
En ces lieux que chérît l'astre aux brûlants rayons.

Pourtant qui le croirait? cette aride nature  
Sait me charmer, me plaire et, j'ose en convenir,  
Lorsque souvent je va s, errant à l'aventure,  
A travers ces vallons dépourvus de verdure,  
Où l'on entend la mer murmurer ou mugir;

Quand la brise fait rage et que l'âpre rafale  
Ébranle sans pitié nos palais de bois blanc;  
Quand la neige en tombant dure, incessante, égale,  
Etend sur tous objets sa nappe glaciale  
Et nous couvre cinq mois d'un linceul éclatant;

Mon âme se retrempe au milieu de la lutte,  
Je ris des éléments d'chaines contre moi  
Et leurs traits acérés, aux quels je suis en butte,  
Me disent de combien au-dessus de la brute  
Dieu mit l'homme grandi par la divine foi!

L'océan furieux dont la vague incessante  
Bat en vain cet îlot né dans son vaste sein,  
Rappelle des méchants la foule menaçante  
Dont le hideux courroux, comme la mer montante,  
S'acharne après le juste au cœur ferme et serein.

Vainement les complots de cette horde infâme  
Paraisse trop souvent obtenir plein succès,  
Le juste ne craint rien: Pure et divine flamme  
Au-dessus de la fango il élève son âme  
Et le souffle du mal n'y pénètre jamais!

Ainsi dans ce pays qu'il plût à la nature  
De priver de ses dons qu'elle prodigue ailleurs,  
Contre sa volonté je n'ai pas un murmure  
Et loin de la trouver mère marâtre et dure,  
Je dis qu'elle a tout fait pour nous rendre meilleurs!

Car elle nous oblige à rentrer en nous-même  
A ne point rechercher le bonheur au dehors.  
Elevons notre esprit jusqu'à l'Etre suprême,  
Pardonnons aux méchants, aimons bien qui nous aimé,  
Et contre le malheur nous nous sentrons forts!

Voilà ce que me dit cette d'serte plage,  
Ces rochers grisonnans sous le poids des hivers,  
Ce pays regardé comme presque sauvage  
Mais que, pour habiter, il faut moins de courage  
Qu'il ne vous en faudra pour relire mes vers.

C. S.



## ÉTAT CIVIL.

### SAINT-PIERRE.

#### NAISSANCE.

1<sup>er</sup> décembre. — Heudes Eugène-Pierre-Gabriel.  
6 id. — Clément Louise-Clémentine-Jus-  
tine.

#### DÉCÈS.

4 décembre. — Marty, enfant présenté sans vie.

## NOUVELLES MARITIMES ET COMMERCIALES

### PORT DE SAINT-PIERRE

#### BATIMENT DE L'ÉTAT:

L'aviso à vapeur *l'Estafette*, commandé par M. Pou-  
dra, lieutenant de vaisseau, venant de Sydney le 5 dé-  
cembre 1869.

Passagers: MM. Ledret Prosper, pilote lamaneur, De-  
broisse, commis négociant, Lavissière, ferrantier, et  
Miequin et ses deux enfants.

#### BATIMENTS DU COMMERCE.

Novembre.	ENTRÉES	VENANT DE
2. Gygne, c. Galène, div. march.		Boston.
6. Président, c. Galant, p. de terre. Prince-Edouard.		
— Thomas-Bagley, c. Nyman, bois de c. Yarmouth.		
	EN RELACHE.	
5. Talbot, c. Simpson, lest.		Rio-Janeiro.

Dans notre dernier bulletin nous avons parlé du démâtage de la *Mésange* de Saint-Malo dans son der-  
nier voyage de Saint-Pierre (Terre-Neuve) à la Mar-  
tinique: nous n'avions d'autres renseignements que  
ceux fournis par nos correspondants des Antilles qui  
nous renvoient au rapport de mer du capitaine pour  
plus ample informé.

Aujourd'hui nous pouvons donner *in extenso* le rap-  
port du capitaine Lefrançois:

Je suis parti de Saint-Pierre (Miquelon) le 5 sep-  
tembre, à cinq heures du soir, le navire étanche, bien  
gréé, et dans un état complet de navigation.

Dans la nuit du 5 au 6, j'avais jolie brise de N.-O.;  
fit route sous toutes voiles possibles. Le temps était  
magnifique.

Le 6, à midi, j'étais sur l'accord S. du banc de  
Saint-Pierre, par 60 mètres de fond. Vers le soir, la  
brume est devenue épaisse; les vents ont tourné au  
S.-O., jolie brise.

Du 7 au 8, brise variable de l'O. au S.-O., beau  
temps. Toutes voiles dehors.

Le 9, vents de S.-S.-O. et S.. jolie brise, mer hou-  
leuse; continue ma route tribord amures. Ce temps  
resta le même jusqu'au 12; la brise toujours fraîche.

Le lundi 13, vents de N.-E., temps couvert, graine-  
sasses et pluie, mer grosse: j'étais par 37° 21' N.  
et 55° 47' O. J'ai ressenti le temps ordinaire du cou-  
rant du gulf-stream et un fort déplacement dans l'E.,  
direction où ce courant porte.

Le 14, même vent, temps toujours couvert, mer  
d'montée. Tout me fit priser un fort coup de vent:  
l'atmosphère lourde et chargée; le soleil visible à de  
rares intervalles et taché d'une couleur jaunâtre.  
Durant la nuit, la lune avait le même aspect; impo-  
sible d'avoir aucune observation astronomique.

Le 15, même temps, même vent, mer très grosse;  
à neuf heures du matin, rentré les bonnettes de bâbord,  
serré toutes les petites voiles, pris deux ris à la grand'-  
voile. La brise était fraîche et de fortes rafales; le  
temps ayant toujours le même aspect que la veille,  
je n'eus plus de doute, je fus certain d'avoir un cy-  
clone dans toute sa fureur. Dans la nuit du 15 au 16,  
les vents halent l'E., forte brise, pluie et fortes rafales,  
pris deux ris au hunier, qui fut serré ensuite; pris le  
ris de la goëlette.

Le 16, à sept heures du matin, serré la grand'-  
voile et le grand foc. Il ventait coup de vent, la mer  
démonté; le navire commençait à fatiguer, quoique  
ne donnant presque pas d'eau aux pompes, qui  
ont été maintenues franches. De huit heures à midi,  
pluie torrentielle, coup de vent épouvantable; vents  
E.-S.-E.; navigué sous la misaine-goëlette et le pe-  
tit foc; route au S.-S.-O. Le navire s'est engagé  
deux ou trois fois; on est parvenu cependant à le dé-  
gager. J'ai occupé l'équipage à ferler toutes les voi-  
les inutiles: doublé les sasines des pièces à eau an-  
cres, drômes et chaloupes.

A midi, impossible de continuer ma route; l'oura-  
gan sévissait dans toute sa fureur, pluie continue-  
lle. J'ai rencontré deux trombes dans l'intervalle de deux  
grains, que j'ai cependant réussi à éviter. Je me dé-  
cide alors à mettre la cape tribord amures sous la  
misaine-goëlette à deux ris. Le navire avait toujours  
très bien tenu la cape sous cette voile. Les vents  
toujours E. et E.-S.-E. J'ai eu calme plat pendant  
une demi-heure. La mer était d'montée; le navire  
roulait sur tout bord et côté d'une manière incroya-  
ble. A deux heures, les vents reprirent au S.-E.  
avec furie, la pluie recommence. Je venais de dépasser

le centre du cyclone ; j'eus un instant l'espoir de m'en retirer sans avaries. Mais malheureusement, j'avais traversé le cercle maniable et le centre ; il restait le cercle dangereux. Le navire ne peut plus venir à la cape il s'engage à chaque instant. Je me vois forcée de le mettre en fuite sous le petit foc qui est aussitôt emporté par le vent. Le hunier eut le même sort. Malgré cela, je l'ai gouverné moi-même. L'arrière à la lame, jusqu'à six heures du soir, le coffre du navire continuellement plein. Plusieurs fois, il a cherché à s'engager encore, pendant que je faisais enverguer une trinquette et un petit foc. Les hommes avaient de la peine à se tenir sur le pont ; on ne pouvait s'entendre parler, quoique étant les uns à côté des autres.

A six heures trente minutes du soir, un fort coup de mer embrasse par tribord arrière et fait accoster le navire sur tribord. Impossible cette fois de le faire se relever ; on ne peut plus le faire gouverner.

Avant d'employer ma dernière ressource, j'ai fait monter, larguer le côté du vent de la fortune et fait rester mes quatre hommes dans les haubans de misaine au vent. Tout cela fut inutile. Le navire s'inclinait toujours et n'arrivait pas. Mes hommes étaient déjà sur les flancs du navire à babord. Je prends leur avis, et après délibération motivée, dans l'intérêt commun, à bout de ressources, je donne l'ordre de couper le grand mât, qui enlève dans sa chute mât, et flèche, corne, gîte et grand'voile. Nous eûmes beaucoup de peine à nous en dégager, d'autant plus que le navire ne s'est pas redressé ; quoique cela, nous réussîmes à le pousser en dehors ; mais il resta près d'une heure sur l'arrière du navire toujours incliné. Il le frappait avec violence à chaque coup d'accoulage et a dû lui causer quelques dommages. Je craignais pour mon gouvernail ; les drosses, chandelier de drosses et caissons de jaumière ont été brisés. Je l'ai saisi avec des palans et j'ai réussi à le conserver.

Cependant notre position n'était pas améliorée : le navire était toujours incliné, et pas d'espoir de le voir se relever. J'ai fait hisser sa trinquette bordée au vent ; elle fut emportée sans avoir fait aucun effet au navire.

Il me restait le mât de misaine et le mât de hune : je ne pouvais me résoudre à les perdre tous deux. Couper le mât de hune seul, était une bonne chose :

A minuit, un coup de mer très-violent couvre le navire de bout en bout, casse les chantiers de chaloupe, la jette sur babord, en lui crevant deux bordées et plusieurs membres, enlève deux de nos pièces à eau qui étaient pleines, défoncé les pavois de babord, enlève la bouée de sauvetage, les deux échelles de dunette, deux bonnettes et leur gréement, les fanaux réglementaires, la clairevoie de la chambre, la montre d'habitacle, le compas, le loch, plusieurs espars qui étaient en drome, le parc aux chaines et deux sabords du pont. Le logement de l'équipage et la chambre furent remplis d'eau, que nous nous sommes empressés d'enlever aussitôt.

Durant toute la nuit du 16 au 17, les vents ont passé successivement au S., S.-O., O. et N.-O. en furie, avec une mer abominable, secouée par tous les vents. La pluie n'a cessé instant. Cependant, vers huit heures du matin, les vents avaient calme un peu, le navire fatiguait toujours, balloté par la mer. J'eus alors l'espoir de sauver mes hommes, la coque du navire et son chargement. Dans l'après-midi du 17, j'ai fait installer un espars sur le bitard du guindeau pour établir une trinquette. Après avoir gréé la barre du gouvernail et ses drosses, j'ai pu faire route au S.-O., les vents étant au N.-N.-E.

Le 18, vent du N.-E., la mer tombe peu à peu ; temps couvert. J'ai employé tout ce qui me restait de drômes et de voiles pour commencer le mâtage du navire, et le 21 septembre nous pûmes continuer notre route avec deux mâtereaux installés sur les tronçons des anciens ; la corne de charge pour bout dehors de

foc, le mât de chaloupe et sa voile pour tape-cul sur l'arrière, et des focs en voiles d'étai dans l'entre-deux des mâtereaux. J'avais pour voilure : deux bonnettes basses triangulaires, une bonnette d'hune, un hunier, deux focs sur l'avant, un en voile d'étai, et la voile de la chaloupe en tape-cul.

Le 21, je me trouvais par 28° 50' N. et 59° 18' O. ; je suis décidé à continuer ma route pour les Antilles, comptant sur les vents azilés qui ne pouvaient tarder à m'être favorables.

Le jeudi 23, jolie brise de N.-E. ; fait ma route avec le peu de voilure que nous avions réussi à installer. L'équipage à la ration d'eau. Le navire ne fait pas d'eau, seulement, en mettant les chaînes dans le panneau arrière, j'ai aperçu un boucaut qui était défoncé. J'ai fait relever la morue pour faire le plein du boucaut, empiler le reste et couvrir avec de la toile au pied de ce même boucaut. Le peu de futailles que j'ai vues était en bon état.

Je crains aussi que quelques bordées de tribord, ainsi que des feuilles de cuivre ne soient endommagées avec les débris de la maturé.

Voici le résumé des objets perdu dans le démâtage :

Un jeu de voiles complet, comprenant : grand voile, misaine-goëlette, hunier, fortune, trinquette, grand foc, petit foc, clin-foc, voile d'étai de flèche, voile d'étai de contre-flèche, perroquet, catacois, flèche, une bonnette d'hune, une bonnette basse. Une maturé complète, moins le beau-pré, dont le chouque est endommagé. Un gréement de manœuvres dormantes complet. Un jeu de manœuvres courantes complet, y compris les drisses de bonnettes. Un jeu de pouillage complet. Un parc à chaînes en bois. Réparation de la chaloupe. Réparation des pavois et sabords. Un compas. Une montre d'habitacle. Réparation de la claire-voie de la chambre. Bouée de sauvetage. Fanaux réglementaires. Deux échelles de dunette, une échelle pour l'extérieur ; le filin de rechange employé pour le mâtage à la mer ; une haussière pour les haubans et étais. Réparation des drosses et chandeliers de drosses du gouvernail.

mais ce n'était pas commode à exécuter, vu le temps et la nuit pour larguer les étais, drailles de foc et haubans. Aucun homme ne se sentait assez découragé pour monter sur les barres couper les haubans, et sur le bout-dehors couper les étais et drailles. Mon second se dévoua, il réussit à tout couper. Seulement, il eut le malheur d'avoir deux doigts de la main droite fracassés. Je n'ai eu qu'à me louer du courage de cet officier pendant tout le démâtage et même le mâtage. Il m'a rendu de grands services et ne s'est jamais découragé. Le mât de hune ayant tous ses agrès coupés, n'a pas cassé ; il s'inclinait sous le vent d'une façon épouvantable ; le bout de la vergue de hune touchait à l'eau. Cela chargeait le navire encore davantage et l'empêchait de se redresser. Il fallut alors couper le mât de misaine. Je l'ai vu tomber à mon grand regret ; il entraîna dans sa chute le mât de hune et le bout-dehors de grand foc. Le navire s'est redressé aussitôt ; mais nous restions sans mâts, ballotés par une mer furieuse, le gouvernail hors de service, toute la maturé en dehors à frapper sur les flancs du navire, ce qui risquait de l'endommager entièrement.

A neuf heures du soir nous étions débarrassés de nos débris. Alors j'étais plus tranquille, quoique le vent augmentât de violence et la mer furieuse et démontée.

J'ai fait franchir les pompes ; il y avait un peu d'eau ; ce qui me fait présumer quelques avaries dans la cargaison. Quoique cela, depuis cette époque, les pompes ont été maintenues franches. Les boucauts ont un peu donné du jeu dans notre inclinaison et dans les grands roulis qui eurent lieu tout le reste de la nuit, le navire n'ayant aucun point d'appui par la perte totale de sa maturé.

Depuis le 23 septembre jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, j'ai navigué avec ma voilure de fortune. J'avais des vents de N.-E. variables. En général peu de brise. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au 15, j'ai eu des vents de la partie de S.-E. presque calmes.

J'ai mouillé, le jeudi 14 octobre, sous la pointe de Macouba, par 26 mètres de fond de sable. J'ai fait demander un vapeur pour me remorquer au mouillage de Saint-Pierre (Martinique), où je suis arrivé le 15 octobre, à neuf heures du soir.

J'ai rencontré à la mer, depuis mon démâtage, les deux navires suivants :

Le 24 septembre, tr.-m.-barq. ang. *Belvédère*, qui m'a donné une barrique d'eau ; il allait à New-York

Le 25 septembre, tr.-m. am. *Baden*, c. Neilson, allant du Havre à New-Orléans. Il m'a supplié à plusieurs reprises d'abandonner mon navire. J'ai toujours refusé.

Comme on le voit, nous avions fait erreur quant au nombre de jours de mer, la *Mésange* étant arrivé à Saint-Pierre (Martinique) après une traversée de 40 jours et non de 54 ainsi qu'on nous l'avait annoncé.

A. P.

## ANNONCES & AVIS

### AVIS AU PUBLIC.

M. ROUSSEL Eugène, domicilié à Saint-Pierre, rue Colbert, n° 3, se charge d'écrire lettres, demandes, commandes, factures, etc. Il se tiendra également à la disposition de MM. les négociants pour la tenue de leurs livres.

10—4

### Avis au commerce.

Par suite de la cessation de commerce de la maison LIHOMO, VALTAT et Cie, MM. PACKAM et Cie, d'Eu, ont établi le dépôt de leurs biscuits chez M. Pourpoint fils, armateur à Dieppe.

### HEURES DES PLEINES ET BASSES MERS

à Saint-Pierre

Du 9 au 15 décembre 1869.

DATES	PLEINES MERS		BASSES MERS	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
DÉCEMBRE.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
Jeudi 9	0 10	0 37	6 14	6 31
Vend. 10	1 05	1 35	6 59	7 28
Sam. 11	2 09	2 43	8 00	8 34
Dim. 12	3 18	3 51	9 08	9 43
Lundi 13	4 23	4 35	10 15	10 45
Mardi 14	4 52	5 18	11 13	11 38
Mer. 15	5 42	6 05	00 01	00 23

## OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à l'Hôpital maritime de Saint-Pierre, du 1<sup>er</sup> au 7 décembre 1869.

DATES	HAUTEUR DU BAROMÈTRE en millimètres.		TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE au nord et à l'ombre.		TEMPÉRATURE.	DIRECTION	FORCE du VENT.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CIEL.	PHÉNOMÈNES DIVERS.
	10 heures du matin.	4 heures du soir.	10 heures du matin.	4 heures du soir.					
1 <sup>er</sup>	755	748	6 0	7 5					
2	754	755	2 0	-1 5	2	S.-O.	2	Ni.	Pluie. Brume.
3	758	754	-4 0	-4 8	-3 0	N.-O.	3	Ni.	
4	755	758	-4 0	-4 5	-7 0	N.-E.	4	Ni.	
5	766	764	-1 5	2 0	-7 2	N.-E.	4	Ni.	Neige.
6	765	765	2 0	0 8	-2 0	N.-O.	3	Ni.	Neige.
7	757	755	7 0	9 0	0 0	S.-O.	3	Ni.	Pluie.
					2 0	S.	4	Ni.	Pluie.